

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY

EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 22/03/2024

*Date d’Affichage : 22/03/2024

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 16

*VOTANTS : 20

L’an deux mille vingt-quatre, le 28 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Claudine BARRIE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoints

Madame Nadine DAGUENET, Monsieur Fodié DIARRA, Madame Murielle FANOUILLE, Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Thierry LACOUR, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Monsieur Thierry ROUSSELET, Monsieur Dominique REVEILLERE

Etaient absents excusés :

Monsieur Thierry ROUSSELET pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Madame DANQUAH Muriel pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Monsieur Hervé BERTRAND pouvoir à Monsieur David DUMEUNIER,

Monsieur Olivier SCARSETTO ,pouvoir à Madame Florence VILLE-VALLEE,

Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Madame Sophie Rima GHADBAN,

Monsieur David DUMEUNIER a été désigné Secrétaire de séance.

DELI 9 SUBVENTIONS VERSEES AUX DIVERSES ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l’avis favorable à l’unanimité de la commission vie associative du 5 mars 2024 et l’avis favorable à la majorité de la commission des finances du 21 mars,

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur Dominique Réveillère, conseiller municipal délégué à la vie associative,

Le conseil Municipal, 4 abstentions (Madame Claudine Barrié, Monsieur Bernard Glénat, Madame Isabelle lacour, Monsieur Thierry Lacour), 16 voix pour ,

ADOPTE les subventions suivantes

Articles	Dépenses	BUDGET 2023	BUDGET 2024
6573	Sub de fonct aux org.publics		
65736	Caisse des Ecoles et CCAS	26 200,00 €	22 000,00 €
657361	Caisse des Ecoles	1 200,00 €	2 000,00 €
657362	CCAS	25 000,00 €	20 000,00 €
6574	Subventions de fonctionnement aux ass. et autres organ. de droit privé	28 960,00 €	30 970,00 €
	CLUBS SPORTIFS	7 520,00 €	4 060,00 €
	Acsam Judo	280,00 €	0,00 €
	Aïkido	90,00 €	120,00 €
	Aksam Karaté	230,00 €	100,00 €
	A.S.T.U.S	1 050,00 €	570,00 €
	Athlétisme	1 370,00 €	510,00 €
	Badminton	90,00 €	20,00 €
	Basket	100,00 €	80,00 €
	Boxing club Vallée de Montmorency	0,00 €	260,00 €
	Cncsam (Club Nautique Plongée)	330,00 €	160,00 €
	Cncvm (Club Natation)	170,00 €	150,00 €
	Cyclisme	110,00 €	40,00 €
	Football Club	1 330,00 €	880,00 €
	Handball	970,00 €	340,00 €
	Handy sports Mixte	50,00 €	50,00 €
	Rugby	1 030,00 €	450,00 €
	Sam Bowling Club	90,00 €	0,00 €
	Twirling SAM		20,00 €
	Triathlon	230,00 €	310,00 €
	Subventions autres organismes	21 440,00 €	26 910,00 €
	ADVOCNAR	390,00 €	320,00 €
	UNC (Union des combattants de SAM)	120,00 €	480,00 €
	APEIM	1 250,00 €	1 330,00 €
	Arabesques	9 670,00 €	14 450,00 €
	Bacchus 95	630,00 €	870,00 €
	CDAFAL 95	810,00 €	0,00 €
	Cercle culturel	830,00 €	970,00 €
	Club du sourire	810,00 €	770,00 €
	DDEN	90,00 €	0,00 €
	Gala	390,00 €	490,00 €
	Margency Pétanque	1 270,00 €	1 370,00 €
	Margency Solidaire	630,00 €	710,00 €
	L'atelier photo pour tous	310,00 €	190,00 €
	Studio Latino	1 010,00 €	1 330,00 €
	Tennis club	3 230,00 €	3 630,00 €

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

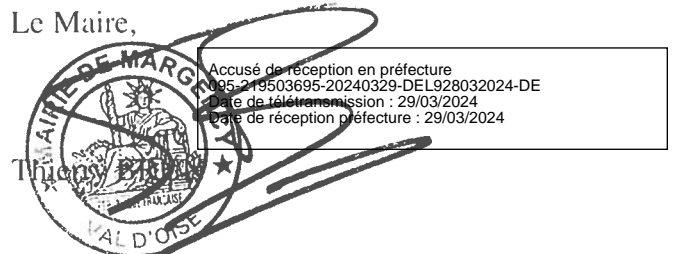
Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Prefecture le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.



Fait à Margency, le 29/03/2024

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
95-219503695-20240329-DEL928032024-DE
Date de télétransmission : 29/03/2024
Date de réception préfecture : 29/03/2024